

L'exécution est fixée au 25 mars, c'était à la fois la fête de l'Annonciation et le Vendredi-Saint, comme si le Dieu du Calvaire et la Reine des martyrs avaient voulu entourer de bénédictions spéciales la passion de leur servante. Celle-ci, à genoux, pria à haute voix pour l'Eglise catholique, le Pape, les cardinaux, les princes chrétiens, ensuite "et très particulièrement pour Elisabeth, reine d'Angleterre, afin que Dieu l'amène à la foi catholique en ce monde, et aux joies éternelles dans l'autre". Elle s'étendit elle-même ensuite sur le sol ; sur son corps délicat, on posa une lourde porte, et, entre la pierre et le bois, elle fut écrasée à coups de pavés ! On n'entendit pas une plainte sortir de ses lèvres, justifiant ainsi le mot d'une autre Anglaise héroïque : "La souffrance sans le péché n'est pas un mal."

La Croix.

Cinquante années d'apostolat

Le vénérable évêque de Saint-Albert, Mgr Vital J. Grandin, a bien voulu nous communiquer une plaquette récemment publiée par la *Croix de la Mayenne*, de Laval, France, sous le titre "*Pouilleux*" et "*Fossoyeur*" ou *souvenir de la consécration épiscopale de Mgr. Emile Legal, O. M. I., évêque de Poggia et coadjuteur de Saint-Albert*, par le R. P. H. Leduc, O. M. I. Nous en extrayons les quelques pages suivantes qui constituent la majeure partie du discours prononcé par Mgr. l'évêque de Saint-Albert au banquet qui a suivi le sacre de Mgr. Legal. Nous avons rarement eu l'occasion de lire une plus intéressante et plus instructive page d'histoire.

" En 1845, dit Mgr. Grandin, deux oblats arrivaient à Saint-Boniface : je devrais dire un, parce que le jeune Frère Taché, bien qu'étant sous-diacre et ayant terminé ses études théologiques, n'avait pas encore fait sa profession religieuse. Mgr Provencher ne se réjouit pas moins de l'arrivée de ces deux auxiliaires : il voyait en eux une Congrégation tout entière, et il espérait pouvoir enfin s'occuper du salut des nombreuses nations sauvages de son diocèse aussi grand que l'Europe, et pour lequel il n'avait au plus que quatre ou cinq prêtres.

L'année suivante, le Frère Taché, devenu profès et prêtre, partait pour les missions sauvages de l'Île à la Crosse, en compagnie d'un prêtre séculier, M. Lafèche, qui ne tarda pas à être élu évêque d'Arath et coadjuteur de Saint-Boniface. Cependant le Supérieur général des Oblats, Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, aussi bien que l'administration générale de la Congrégation, n'avaient pas une juste idée des missions de la Rivière-Rouge : ils se figuraient que les Pères envoyés au secours de Mgr Provencher pourraient être en rapport avec leurs frères du diocèse de Montréal, et quand Monseigneur notre Fondateur apprit